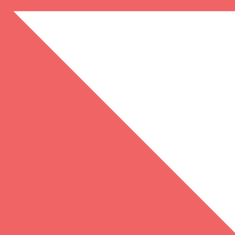


VALORISER LE TERRITOIRE

20

**DIAGNOSTIC,  
PRÉCONISATIONS ET  
AXES PRIORITAIRES  
DU PROJET TERRITORIAL  
DES SOLIDARITÉS**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE



# LES AUTEURS



**Constance LEVIVIER**  
constance.levivier@administrateur-inet.org



**Chloé HARTMANN**  
chloe.hartmann@administrateur-inet.org



**Christine BERNARDY-VERRET**  
christine.bernardyverret@administrateur-inet.org



**Mélisande ADRIAN**  
melisande.adrian@conservateur-inet.org

## TUTRICE AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ

**Marion TANNIOU**  
Directrice de la  
délégation d'Ancenis

# CONTEXTE

**La répartition des compétences issue des lois Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (dite loi MAPTAM 2014) et Nouvelle Organisation Territoriale de la République (dite loi NOTRe 2015) a modifié le périmètre d’action des départements en les recentrant sur le champ des solidarités.**

**Dans ce contexte de nouvel équilibre territorial, le département de Loire-Atlantique s’est fixé pour ambition « d’œuvrer à une société solidaire, de contribuer à l’équilibre du territoire et de soutenir l’exercice effectif de la citoyenneté » (projet stratégique 2015-2021), et a initié dès 2016, la rénovation de l’action sociale de proximité (RASP) qui s’appuie sur :**

- **L’accueil social universel (ASU) : premier niveau d’accueil et d’orientation pour les usagers indépendamment de l’interlocuteur du secteur social sollicité (CCAS, CAF, associations partenaires...) ;**
- **L’identification des Espaces Départementaux des Solidarités (EDS) comme équipements de proximité intégrés au tissu local ;**
- **L’élaboration d’un Projet Territorial des Solidarités (PTS) pour affirmer le rôle de coordinateur du département et fédérer les acteurs autour d’engagements partagés.**

# PROBLÉMATIQUE

1<sup>ère</sup> séquence : L’accueil social universel (ASU) : une action structurante dans une démarche plus globale visant également la construction d’un Projet Territorial des Solidarités (PTS)

A compter de septembre 2019, l’accueil social universel se déploie progressivement sur l’ensemble du territoire et conduit à :

- Adapter l’organisation de l’action sociale aux nouveaux enjeux ;
- Accompagner les professionnels dans l’évolution de leurs pratiques ;
- Mobiliser les réseaux et renforcer les partenariats.

Cette démarche constitue une des actions structurantes à déployer sur le territoire. Une autre de ces actions est la mise en place d’un Projet Territorial des Solidarités, document cadre construit avec l’ensemble des parties prenantes de l’action sociale autour d’axes prioritaires, dont la délégation d’Ancenis accompagnera la conception et la mise en œuvre. Propre à chaque territoire, ce document a vocation à être délibéré en commission permanente.

2<sup>ème</sup> séquence : Analyse de l’offre et des besoins sociaux du territoire de la délégation et partage des résultats

La réalisation du diagnostic s’est appuyée sur :

- Une documentation préexistante : schémas, études et enquêtes, dont de nombreux diagnostics réalisés par la Communauté de communes du pays d’Ancenis et le Conseil de développement, ainsi que des données issues d’observatoires tels que l’observatoire des violences faites aux femmes, l’observatoire de Loire-Atlantique

- Différents échanges :

40 ENTRETIENS	4 ATELIERS THÉMATIQUES / 60 PARTICIPANTS	BENCHMARK	5 ATELIERS PARTICIPATIFS LORS DE LA RESTITUTION
<ul style="list-style-type: none"><li>• Maire et adjoints aux affaires sociales</li><li>• Responsables de CCAS</li><li>• Cadres du département</li><li>• Immersions EDS</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Logement et hébergement</li><li>• Violences faites aux femmes</li><li>• Professionnels du travail social et médico-social</li><li>• Personnes accompagnées</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• 5 départements présentant une structure démographique, une organisation territoriale ou des caractéristiques territoriales proches de celle du département de Loire-Atlantique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• «Favoriser la lutte contre l'isolement»</li><li>• «Insertion et emploi»</li><li>• «Violences faites aux femmes et hébergement»</li><li>• «Numérique et accès au droit»</li><li>• «Quelle gouvernance pour le PTS ?»</li></ul>

## DES CLÉS POUR AGIR

Ce travail de compilation et de synthèses, complété par les échanges avec des nombreux partenaires des politiques sociales (CCAS, travailleurs sociaux, CAF, SIAO, bailleurs sociaux, gendarmerie...) a permis de construire un espace de partage sur les besoins et l'offre du territoire d'Ancenis ainsi que sur les atouts et fragilités de ce territoire.

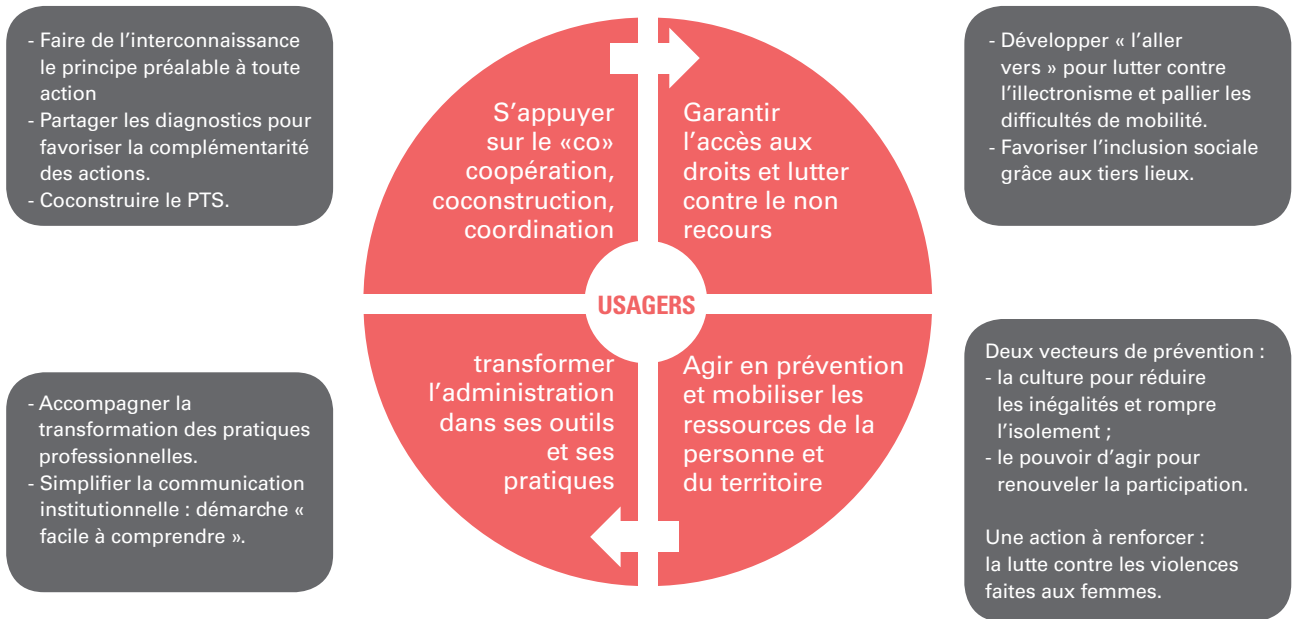
Les résultats du diagnostic débattus lors de la restitution, ont permis d'identifier des axes potentiels pour le Projet Territorial des Solidarités, et d'ébaucher quelques principes de gouvernance et d'animation.

Dans le cadre de cette étude, certains enjeux retracés ci-dessous, ont paru essentiels à l'équipe . Des enjeux structurants pour le Projet Territorial des Solidarités : préconisations :

### La culture pour décroiser les politiques sociale

Identifiée comme levier de réduction des inégalités, de développement du pouvoir d'agir et d'insertion des personnes, la culture constitue un outil au service des politiques sociales, dont le potentiel paraît encore sous-exploité. A cette fin, le groupe projet a préconisé de :

- Renforcer les liens entre acteurs sociaux et culturels et permettre l'interconnaissance grâce à :
  - L'organisation de formations mixtes regroupant professionnels de la culture et travailleurs sociaux afin d'échanger sur les pratiques ;
  - L'intégration des acteurs culturels aux groupes de travail de l'Accueil Social Universel.
- Favoriser l'accès à la culture au plus grand nombre en :
  - Pérennisant la programmation solidaire ;
  - Développant la participation de tous les publics.



### La dynamique partenariale comme levier d'animation du Projet Territorial des Solidarités et principe de gouvernance

- Au terme de « chef de file », le département de Loire-Atlantique préfère celui de « coordinateur » qui traduit le refus de toute posture de supériorité ou de tutelle, vis-à-vis des partenaires de l'action sociale. C'est bien dans cet esprit que la délégation d'Ancenis aura à se positionner de manière équilibrée afin de respecter la place de chacun, en mobilisant différents leviers selon le sujet : incitation, participation ou coordination.

Le fonctionnement des groupes de travail sur le principe de la coanimation devrait permettre de concrétiser à chaque étape le caractère partenarial et transversal de la démarche.

La présence des personnes accompagnées au sein des groupes de travail pourrait permettre, selon l'équipe projet, de répondre à l'impératif de participation. Cet impératif a en effet vocation à structurer à terme chaque action du département de Loire-Atlantique.

- Concernant la gouvernance et en raison de ce principe partenarial fort, l'équipe projet a proposé d'intégrer les « grands comptes » au sein du comité de pilotage (CAF, Agence, Régionale de Santé, Sous-Préfet, Pôle Emploi...), mais également élus du territoire (représentés par la communauté de communes), bailleurs sociaux, représentants d'associations...

### Les chiffres

